

VALORISER SON BOIS ET ECONOMISER LA PAILLE

LA LITIERE BOIS PLAQUETTE - DE NOMBREUX AVANTAGES

LA LITIERE PLAQUETTE – QUELLE UTILISATION ?

4m³ de plaquettes sèches = 1 T de plaquettes = 1 Tonne de paille

1 T de plaquettes absorbe autant qu'une tonne de paille

1m³ de plaquettes absorbe 350 L d'urine.

Plusieurs modalités d'utilisation possibles de la plaquette :

- Sous-couche de 6 à 8 cm, puis 2nd apport de 6 à 8 cm après 15 jours – 3 semaines, puis apports réguliers de paille.
- Sous-couche de 15 à 20 cm, puis retournement pour remonter la plaquette propre après 15 jours, puis apports réguliers de paille 15 jours après (peu utilisé).
- Mille-feuille (alternance plaquettes / paille) : Sous-couche de 6 à 8 cm de plaquettes, puis alternance paille et plaquettes à la pailleuse, cm par cm.
- 20 à 30 cm derrière la marche, autour des abreuvoirs.

1. La plaquette n'ayant pas comme la paille de longs brins, elle ne crée pas de tapis, et si elle devient trop humide les animaux s'enfoncent dedans, il convient donc dans le cas d'une sous-couche de plaquettes, ne pas trop tarder à apporter de la paille (3 semaines maxi après une sous-couche de 15 cm). La paille va créer un tapis à travers lequel les animaux ne passeront pas et la plaquette conservera son caractère drainant.

2. Ne pas se fier à la couleur de la litière plaquette. Elle prend un aspect marron sans pour autant que les animaux soient sales.

La plaquette peut se mettre en place à la pailleuse (attention à ce que le tapis aille jusqu'au bout, et privilégier les pailleuses à un seul tapis pour éviter bourrages entre les deux tapis, et mettre un bouchon de paille entre les plaquettes et la turbine avant de démarrer), à l'épandeur ou au godet dessileur.

AVANTAGES - INCONVENIENTS

■ La plaquette crée une sous-couche drainante qui assure un drainage efficace de toute la litière :

- ⇒ **les animaux sont plus propres,**
- ⇒ la paille reste plus propre, et **il est possible d'utiliser moins de paille,**

- la moindre utilisation de paille peut permettre de passer de 3 à 2 curages,
- 1T de plaquette permettrait d'économiser 1T à 1,5 T de paille.

■ Economie de temps :

- ⇒ absence de paillage pendant 1 mois à 1,5 mois,
- ⇒ possibilité de ne plus pailler tous les jours,
- ⇒ diminution du nombre de curage

■ La plaquette n'est pas compactable et l'effet drainant est maintenu tout l'hiver,

■ La sous-couche non compactée de plaquette facilite le curage de la litière,

■ Le mélange de plaquettes et de paille facilite l'épandage,

■ La litière avec plaquettes est peu fermentescible et s'échauffe peu, sa température est plus faible :

- ⇒ **Litière plus saine,**
- ⇒ **Litière avec moins d'odeurs,**
- ⇒ **Litière plus froide** : pour les veaux rajouter de la paille au-dessus immédiatement.

QUEL BOIS POUR QUELLES PLAQUETTES ?

Tous les bois peuvent être utilisés pour produire une plaquette 3 cm

- Les bois blancs peuvent être utilisés sans restriction, ils sont non tanniques,
- Les bois tanniques en mélange,
- Les plaquettes à utiliser sont des plaquettes avec 3 cm de côté. Il s'agit du même type de plaquettes que pour les chaudières plaquettes individuelles. Les plaquettes plus grosses sont moins absorbantes, se décomposent mal (moins de surface de contact) et créent des problèmes d'appuis pour les onglons.



■ PLAQUETTES – TANNINS ET ACIDITE :

- Les essences avec du bois tanniques (chêne et le châtaignier) ne sont qu'une part minoritaire des essences du bocage,
- Les branches d'émondage sont constituées à 95 % d'aubier (bois blanc non tannique) et le duramen tannique est peu présent,
- Les tannins aseptisent la litière et favorisent son hygiénisation, sans que les plaquettes puissent se coller à la peau et créer des irritations (contrairement à la sciure),
- Le compostage détruit les tanins → pas d'acidification des sols
- Les litières à base de 30 à 100 % de plaquettes ont des pH de 7,7 à 9 (8 à 9,2 après compostage) → compostées ou non pas d'acidification avec litière plaquettes.

DEGRADATION DANS LES PARCELLES :

- Le compostage ne dégrade pas les plaquettes,
- Elles se dégradent en 8 à 15 mois dans les parcelles,
- Elles ne sont pas retrouvées dans les fourrages, ni ingérées par les animaux,